



Emulation Nautique du Port des Callonges

Compte rendu de l'AG Extraordinaire du 29 aout 2025

L'assemblée débute à 18h.

Présents :

Anne-Marie Barthélemy, Marie-Luce Cugneau, Odile Boulon, Ingrid Vergès, Jean-Luc Seveau, Dan Brown.

Excusés avec procuration : Véronique Blanc, Julie Barthélémy, Dominique Tastet, Nathalie Leguillon, Luc Bugnon,

Absents :

Didier Broustau, Hélène Broustau, Brigitte De Courcelles, Laurent Violeau

Ordre du jour :

- 1) Ouverture de l'AG à 18h.
- 2) Rapport moral du président (absent)
- 3) Bilan financier de la trésorière (absente)
- 4) Proposition d'un nouveau bureau transitoire jusqu'à l'AG prévue en octobre élection du futur conseil d'administration
- 5) Vote
- 6) Mot du futur président
- 7) Verre de l'amitié

Discussion de l'AG :

Dan a demandé à présider la réunion en l'absence du président (aucune objection) Remerciement pour les présents.

Dan remercie Didier pour son implication durant les années passées au sein du club, ainsi que Jean-Luc pour la réparation d'un double ces derniers jours.

Pas de rapport moral du président.

Pas de rapport moral de la trésorière - Odile a lu les notes qu'elle avait laissées - A ce jour il reste 4814.65 euros sur le compte du crédit Agricole de Bourg sur Gironde.

Il a été rappelé que cette réunion était en prévision du départ du président et de la trésorière . Toute mesure transitoire ne prendrait effet qu'à partir du 2/9/2025.

Élection du bureau de transition*

(*du 02/09/2025 jusqu'à l'AG officielle prévue en octobre/novembre)

Président : Dan Brown (Vote unanime – 11 voix)

Trésorière : Odile Boulon (Vote unanime – 11 voix)

Secrétaire : Ingrid Vergès (Vote unanime – 11 voix)

Vote pour changer l'Article 1 des statuts concernant le siège social du club qui était au domicile de l'ancien président BROUSTAU Didier. La nouvelle adresse sera celle du nouveau président : Dan BROWN

Vote unanime – 11 voix

Mot du futur président et discussion avec les adhérents

- ✓ Pour commencer la saison, les sorties se feront les mercredis, samedis et dimanches suivant la météo et les marées. Elles pourront variées durant la saison après un premier sondage sur les disponibilités des adhérents et suivant leurs demandes.
- ✓ Des sorties plus courtes en temps et dans de bonnes conditions météorologiques et de marée, seront dédiées, autant que faire se peut, pour les débutants notamment et les loisirs.
- ✓ Le règlement de sécurité du club est disponible dans le local et sur le site web, dans la rubrique « Documents ».
- ✓ Assurer la sécurité lors des sorties est primordiale.
 - Pour les sorties un responsable sera désigné à l'avance.
 - Vérifier la météo avant chaque sortie par le ou la responsable de séance.
 - Une séance pour apprendre à dessaler, mais surtout remonter sur le bateau, sera organisée prochainement
- ✓ À court terme, nous continuerons à suivre la méthode de planification des sorties fournie par Didier.
- ✓ Dan propose de désigner les rames par rapport aux bateaux et de vérifier leurs réglages.
- ✓ Idéalement, un échauffement sera fait avant chaque sortie sur l'eau (pour éviter les blessures musculaires et développer la souplesse). Le local sera réorganisé pour disposer plus facilement les ergomètres.
- ✓ Les adhérents doivent avoir l'ambition d'améliorer leur technique lors des sorties.
- ✓ Des séances de techniques sont prévues dès les mois de septembre.
- ✓ Nous examinerons les événements organisés par d'autres clubs et la fédération et les proposerons aux membres au cours de l'année.
- ✓ Les anciens adhérents devront être évalués techniquement par une initiation avant de pouvoir reprendre une licence.
- ✓ Les initiations pour les nouveaux adhérents (sans expérience) reprendront après la fin de la formation d'Initiateur Fédéral organisée par la fédération. (Ceci dépend des dates de formation, qui n'ont pas encore été annoncées et seront donc réévaluées lors de l'AG officielle.)
- ✓ Plusieurs adhérents ont prévu de faire la formation d'Initiateur Fédéral d'Aviron, dont on attend les dates.
- ✓ Jean-Luc se propose d'ouvrir le club de temps en temps, pour des séances d'ergo (si besoin et suivant ses disponibilités).

Divers :

Le club participe au forum des Associations de St Ciers/Gironde de 14h à 18h au Château de la Martinière le 6 septembre 2025. Anne-Marie, Dominique, Ingrid et Dan y seront présents. Des flyers ont été imprimés pour cette manifestation et sont disponibles auprès de chaque adhérent présent ce jour afin d'être distribués sur le territoire.

Ingrid s'occupe de voir avec la CCE pour le stationnement de la remorque qu'il faut sortir de derrière le bâtiment (information de Mr Restoin).

Ingrid contacte la mairie pour réserver une salle afin d'accueillir l'AG en octobre 2025.

2 licences ont déjà été renouvelées pour l'année 2025/2026.

Il a été rappelé que les certificats médicaux sont obligatoires par la fédération pour les nouveaux adhérents.

Extrait du site Web de la Fédération

<https://www.ffaviron.fr/prendre-une-licence/certificat-medical/>

Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron

Les pratiquants majeurs doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron datant de moins d'un an lors de la prise d'une première licence à la FFAviron.

Les saisons suivantes, si la licence est prise sans discontinuité, il est simplement demandé aux pratiquants de répondre à un questionnaire de santé QS Sport – CERFA N°15699*01 et, en cas de réponse négative à toutes les questions, de fournir au club une attestation selon le modèle fédéral.

En cas de réponse positive à une seule question, le pratiquant s'engage à obtenir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en fournissant au médecin le questionnaire renseigné. Le **certificat médical présenté au club doit dater de moins de 6 mois.**

Attention : Il n'est plus légal de demander aux licenciés un certificat médical chaque saison.

Il a été rappelé que les adhérents doivent renouveler leur licence pour pouvoir naviguer dès septembre. Le prix des licences annuelles restera à 150 €, adhésion au club comprise.

19h30 un verre de l'amitié clôture l'assemblée.